

## CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 9 décembre 1987

La séance est ouverte à 14 heures.

*Prières*

### DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

[Français]

#### L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

ON DEMANDE D'AMENDER LA LOI DE FAÇON QU'UNE MENACE DE MORT DEVIENNE UNE OFFENSE CRIMINELLE

**Mme Lucie Pépin (Outremont):** Monsieur le Président, le lundi 7 décembre 1987, une femme de Montréal, M<sup>me</sup> Irène Joly, était tuée par son ex-conjoint. Son ex-mari, M. Dupré, était arrêté et emprisonné quelques heures plus tard. En janvier 1986, M<sup>me</sup> Joly avait été blessée par des coups de couteau par son ex-conjoint et elle avait eu la vie sauve grâce à l'arrivée inattendue de sa fille. Son ex-mari recevait une sentence suspendue même si l'avocat de la Couronne réclamait l'emprisonnement. Depuis ce temps, M. Dupré poursuivait et harassait son ex-épouse et ses enfants. La cour ignora la demande du procureur d'exiger que l'ex-conjoint ne s'approche de sa victime à moins de 1 000 pieds. Son fils la conduisait à son travail depuis six mois de peur que sa mère ne soit blessée, ce qui arriva lundi dernier: M<sup>me</sup> Joly était attaquée et tuée par son ex-mari.

Monsieur le Président, la loi doit être amendée afin qu'il soit reconnu qu'une menace de mort devienne une offense criminelle parce que, actuellement, les policiers ne peuvent agir mieux car le fait de menacer quelqu'un de mort, une menace si grave soit-elle, n'est pas reconnu comme une offense grave. Je demande au gouvernement d'agir rapidement car j'aimerais rappeler à cette Chambre que depuis six mois, c'est la deuxième femme qui se fait tuer par son ex-conjoint. Peut-être que cela aiderait à diminuer la violence familiale et à faire comprendre aux ex-maris que leurs épouses ne sont pas leur propriété et que, du fait qu'elles les quittent, ce n'est pas une raison pour les tuer.

\* \* \*

[Traduction]

#### LES RÉFUGIÉS

LE RETARD DU SÉNAT DANS L'ADOPTION D'UNE MESURE LÉGISLATIVE

**Mme Pauline Browes (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement):** Monsieur le Président, il y a quatre mois,

le gouvernement a présenté des mesures législatives pour instaurer un processus de détermination du statut de réfugié à la fois plus rapide et plus juste. Depuis quatre mois, leur adoption traîne en longueur. Ce sont d'abord les partis d'opposition qui ont mis des bâtons dans les roues et c'est maintenant le Sénat. Il est temps de passer à l'action.

On attend au Canada cette année 30 000 personnes qui demanderont le statut de réfugié. Même si 70 p.100 de ces demandes sont sans fondement, des mois et même des années pourraient s'écouler avant que chaque cas ne soit tranché. Notre système actuel est inefficace, insuffisant et mal adapté à la situation.

Les Canadiens réclament et méritent un dispositif capable de traiter toutes les demandes rapidement et équitablement. Les mesures proposées en août dernier nous donneraient ce dispositif.

Les partis d'opposition attendent-ils qu'un autre bateau arrive sur nos côtes avant de s'apercevoir qu'il faut modifier notre système? Ou bien se joindront-ils à nous et à la majorité des Canadiens qui reconnaissent qu'il est temps d'agir et de mettre en place la politique proposée par le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Bouchard)? Ni les Canadiens ni les authentiques réfugiés de tous les coins du monde ne peuvent attendre davantage.

\* \* \*

#### LA RÉFORME FISCALE

LES ACTIONS ACCRÉDITIVES—ON DEMANDE LE MAINTIEN

**M. John Parry (Kenora—Rainy River):** Monsieur le Président, les Canadiens des régions nordiques s'inquiètent beaucoup des projets du ministre des Finances (M. Wilson) au sujet des actions accréditives.

Les néo-démocrates savent fort bien que les actions accréditives ont contribué à réduire un problème important de l'industrie minière, à savoir la difficulté pour les petites sociétés de trouver des capitaux pour la prospection. Il a eu une augmentation importante de l'activité qui a créé de nombreux nouveaux emplois dans des régions où le chômage est élevé.

Parlant à Rouyn-Noranda, le 24 septembre, notre chef, le député d'Oshawa (M. Broadbent) disait: